

BOWLING DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Samedi 7 et dimanche 08 JUIN 2025



Bulls Strike 2.1

TOURNOI 2/1 H70



Article 1. – Règlement.

Le Bulls Strike 2.1 **HANDICAP**, homologué par la FFBSQ, organisé par le **Club PIN BULLS** se déroulera le samedi 7 et dimanche 8 juin 2025 sur les pistes du **Bowling de Chalons en Champagne**, est ouvert aux **32 premières équipes inscrites** dont les joueurs et joueuses sont en règle avec la FFBSQ.

Le Règlement fédéral en vigueur s'applique durant tout le tournoi.

Handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2024-2025 des compétitions homologuées :

« licencié n'apparaissant pas au listing : § pour un licencié de nationalité française en première année : index « P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25 § pour les autres licenciés : un index « non-P » du paragraphe 1.5.3.1 de la circulaire des compétitions 2024-25 § pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci

En cas d'égalité à l'issue des 8 lignes de chaque phase , l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.
Le directeur de la compétition est M. Christophe WILLIEME.

– Engagement.

Les engagements, fixés à **190 euros (95€ par joueur) soit par chèque ou virement**, devront parvenir 7 jours après la réservation téléphonique ou par mail passé ce délai la réservation sera annulée.

Chèque à l'ordre des **PIN BULLS** adressé à **WILLIEME Christophe, 29 rue des Cépages 51520, SARRY**.

Les chèques seront encaissés une semaine avant le début de la compétition.

– Réservation

Monsieur **Lilian ADNOT**

Téléphone : **06.48.11.74.60**

Mail : **lilianadnot@gmail.com**

Article 2. – Formule.

La compétition se déroulera en deux phases. Une première phase de 8 lignes en doublette et une deuxième phase en individuel.

Phase 1 - Doublette :

Les joueurs effectueront 2 séries de 4 parties avec un décalage de 5 pistes vers la droite et le classement sera établi à la fin de cette phase pour les récompenses.

Phase 2 - Individuel :

Chaque joueur effectuera 2 séries de 4 parties avec un décalage de 5 pistes vers la droite réparti en deux poules en fonction de son classement individuel de la phase 1. Les scores de la phase 1 ne seront pas conservés.

Les joueurs de la 33^e à la 64^e place joueront en poule C.

Les joueurs de la 1^{ère} à la 32^e place joueront dans la poule D.

Un classement par poule sera effectué pour les récompenses.

Article 3. – Horaires de jeu.

Tous les participants sont priés de se présenter un quart d'heure avant les boules d'essais. Entre chaque poule, un reconditionnement sera effectué.

SAMEDI - PHASE 1 DOUBLETTE

Poule A : samedi à 09h00 – boule d'essais + 8 parties

Poule B : samedi à 13h45 – boule d'essais + 8 parties

DIMANCHE - PHASE 2 INDIVIDUEL

Poule C : Dimanche 09h00 – boule d'essais + 8 parties

Poule D : Dimanche 13h45 – boule d'essais + 8 parties

Classement et podium

Article 4. – Récompenses.

Récompenses	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e
DOUBLETTE	350	250	200	150	100	80	70	
INDIVIDUEL poule D	150	120	90	70	60	45	35	30
INDIVIDUEL poule C	70	60	45	35	30	25	20	15

Article 5. – Bilan financier.

	RECETTES	DÉPENSES
32 inscriptions x 190 €	6 080 €	
1024 parties x 3,6 €		3 686,4 €
Frais d'organisation		293,6 €
Dotations		2 100 €
TOTAL	6 080 €	6 080 €